

Thales LAS France SAS  
2 avenue Gay Lussac  
78990 Elancourt  
France  
Tel. : +33 (0)1 79 61 40 00

www.thalesgroup.com

SUPPer  
Syndicat Unitaire et Pluraliste du Personnel  
A l'attention de M. Léo BEAUCHAMP

Rungis, le 7 juin 2023

**Lettre transmis par courriel**

**Objet** : Votre courrier du 9 mai 2023

Monsieur BEAUCHAMP,

Nous faisons suite au courrier recommandé en date du 9 mai 2023 adressé à Monsieur Christophe SALOMON, EVP Land and Air Systems dont les termes n'ont pas manqué de nous surprendre.

Vous y faites notamment état de ce que nous nous contenterions « d'une approche contentieuse et rigide » alors même que c'est votre organisation syndicale qui a pris l'initiative de ce contentieux.

Vous indiquez également souhaiter étudier avec nous « la meilleure des solutions pour l'ensemble des salariés » tout en évoquant de nouvelles actions judiciaires.

Si nous avons toujours privilégié le dialogue social et la recherche de compromis, ce dialogue ne saurait, comme nous vous l'avons précisé, être placé sous contrainte ni avoir pour objet de ré-ouvrir des négociations qui ont été menées à leur terme.

Enfin, concernant la portée de la décision rendue par la Cour d'appel de Versailles le 16 février 2023, notre courrier en date du 17 avril dernier se référait très précisément à la motivation de la décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur BEAUCHAMP, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la Société Thales LAS France SAS,



**Philippe LAN**  
Directeur des Relations Sociales et Juridique RH

**Copie** : Christophe SALOMON, EVP Land and Air Systems  
Philippe NETO, VP Ressources Humaines Land and Air Systems